



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
LIGUE POITOU CHARENTES

LES ARCHERS DE RÔ – AYTRE 17440

Agréments ⇒ FFTA N° 27 17 063, DDJS 99.17.03.S

<http://arcaytre.fr>



La Rochelle le 10/07/19

Madame, Monsieur,

Vous venez de vous licencier au club des « Archers de Rô » et nous vous remercions de votre confiance.

Toute l'équipe, entraîneurs, bénévoles du bureau, mettra tout en œuvre afin de vous aider à vous intégrer.

Néanmoins, le club des « Archers de Rô » est une association sportive dont le principe fondateur est bâti sur la solidarité et la tolérance. Chacun faisant au mieux de ses capacités, disponibilités, contraintes pour aider. L'association doit rester soudée pour pallier éventuellement un moment de moindre disponibilité d'un autre membre.

Ces quelques lignes vous permettront de prendre, je le pense, conscience que toute association ne peut vivre que par ses membres, et que le partage de la tâche doit rester son moteur. Grâce à l'investissement de tous, la cohésion et l'amitié entre tous sera de mise.

Aucune compétence particulière n'est nécessaire, juste un petit coup de main qui vous mobilisera 2 à 3 heures sur les 3 rendez-vous importants de notre club.

3 dates importantes :

- 4 et 5 janvier 2020 concours de tir en salle qualificatif pour les Championnats de France.
- 7 juin 2020 concours extérieur TAE international, et TAE 50m qualificatif pour les Championnats de France et la coupe de France.
- 27 juin 2020 fête du club et tir du Roy.

Merci d'avance pour votre aide, en vous inscrivant dès aujourd'hui sur la ou les dates de votre choix.

Nom :

Signature

Prénom :

Date(s) :

Je vous prie de croire, chers adhérents(e), parents, famille en notre amitié.

Michel Grosjean